

La médiation familiale, un programme à parfaire

Montréal, 31 janvier 2017 –

En cette 7^e édition de *La Journée québécoise de la médiation familiale*, la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) et ses partenaires (RePère, Inform'elle et ANCQ), tiennent à souligner cette journée tout en se questionnant sur l'avenir de ce programme.

Lors de la première édition de cette *Journée de la médiation familiale*, le Barreau du Québec soulignait le leadership du Québec dans le domaine de la médiation familiale qui dès 1997 a su implanter ce processus au sein de notre système judiciaire et le moduler au fil du temps. Le Québec se dotait avantageusement d'un outil qui met au cœur de ses préoccupations la capacité des parents de recomposer leur parentalité tout en privilégiant le bien-être des enfants. Ce processus de négociation épargne aux familles le recours systématique aux tribunaux. Saluons ce modèle.

Nous croyons toutefois qu'il est temps de se questionner sur l'efficacité et le devenir de ce programme.

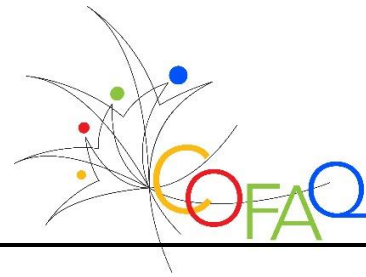
Il devient effectivement nécessaire d'actualiser l'évaluation de l'appréciation des parents utilisateurs comme cela a été fait en 2008. De plus, à la lumière des témoignages de nos organismes membres, il serait pertinent de bien mesurer l'utilisation des ressources, et de bonifier le nombre d'heures allouées à la médiation afin d'aider les couples à construire une entente.

Nous invitons également la ministre de la Justice à se questionner sur la formation des médiatrices et médiateurs familiaux. Comme le soulignait Me Duguay, de l'organisme *Inform'elle*, « *les professionnels n'ont pas une obligation de s'inscrire dans un processus de formation continue spécifiquement relié à la médiation familiale. Il serait temps d'envisager des formations obligatoires pour tous ces professionnels.* » Il importe que le gouvernement réfléchisse à la façon d'assurer la qualité des services rendus.

Ajoutons enfin que l'accès au service de médiation familiale est trop méconnu. Les organismes communautaires famille, bien implantés dans leur milieu, sont des partenaires de première ligne qui peuvent apporter une contribution positive par leurs connaissances de la réalité des familles. Les OCF sont bien souvent des portes d'entrée pour de nombreux services aux familles. Il est temps de leur donner les moyens de promouvoir et valoriser la médiation familiale comme il se doit.

Communiqué

Pour diffusion immédiate



Source : Marie Simard, directrice générale
COFAQ
Téléphone : 514.521.4777

Ont cosigné ce communiqué :

Monsieur Mohammed Barhone, Directeur général de [RePère](#)

Madame Lise Bilodeau, Présidente de [l'Association des nouvelles conjointes / nouveaux conjoints du Québec](#) (ANCQ)

Madame Hélène de Montigny, directrice générale de [Inform'elle](#)

Pour plus de renseignements sur la [Journée québécoise de la médiation familiale](#)